Chronique 30 – octobre 2025

Le numérique à l'Ecole, florilège de rentrée

Lors de la dernière rentrée, on a pu constater que le numérique se retrouve plus que jamais au cœur de l'actualité qui traite des enfants et des ados.

Dans l'enseignement en France, c'est « la pause du portable » qui a d'abord fait les gros titres.

Les mesures de « mise à l'abri » des portables des collégiens – eux parlent de « confiscation » - sont désormais obligatoires au collège. Mais elles sont plus ou moins sévères et plutôt mal respectées, (le syndicat des directeurs de collèges estime à seulement 9% la part d'établissements qui obtempèrent). Et malgré ses bienfaits attendus, l'interdiction ne sera sans doute pas sans conséquence sur l'addiction au mobile <u>hors</u> temps scolaire.

L'autre vedette des rentrées depuis 2 ans, c'est <u>l'Intelligence artificielle</u>. Les Ministres successifs en attendent des merveilles – peut-être avant tout pour suppléer au manque de profs, qui s'aggrave année après année. Chat GPT, entre autres, est devenu le champion de l'aide aux devoirs. Si les étudiants - et les enseignants – sont censés avoir la capacité de s'en servir avec précaution, les plus jeunes risquent beaucoup plus de négliger le temps de la réflexion et de désapprendre l'esprit critique en se fiant naïvement aux réponses à leurs « prompts ». Parce que l'IA est vraiment sympa : elle te dit que « tu es le/la meilleure » et elle n'avoue jamais « je ne sais pas » … Parce que quand ses réponses sont fausses ou absurdes, on ne parle pas « d'erreurs » mais « d'hallucinations » - difficiles à pointer au stylo rouge !

Le ministère a annoncé, en juin dernier, que tous les élèves de collèges et de lycées allaient pouvoir bénéficier dès la rentrée d'une <u>micro-formation</u> à l'IA sur la plateforme dénommée PIX.fr (plateforme d'évaluation et de certification des compétences numériques). Un module dédié aux <u>enseignants</u> est attendu pour début 2026... Premier pas dans la bonne direction ? Encore faudrait-il analyser les avantages comparatifs entre un « programme scolaire » encadré et à vocation collective et une « micro-formation » individuelle rythmée par des exercices automatisés. Ce nouveau gadget retarde d'autant le nécessaire investissement dans un véritable curriculum d'éducation aux médias qui concernerait, autant que les outils et les procédures, les enjeux sous-jacents et déjà bien documentés des pratiques numériques : santé mentale et physique, économie et justice, géo-politique et éthique.

Tiens, une idée folle : interdire ChatGPT et consorts aux moins de 50 ans ???

Car dans le même temps, certains jeunes prennent l'intelligence artificielle pour une confidente, voire une psy, et, confortés dans leurs idées noires par le fonctionnement addictif des réseaux sociaux, ils s'enfoncent dans une déprime qui peut les conduire au suicide – ce qu'on connaît déjà en cas de harcèlement scolaire. Des statistiques récentes le révèlent (3/4

des 15/24 ans seraient en état de fragilité psychologique), les pouvoirs publics s'en inquiètent et la colère s'empare des familles – au point qu'aux Etats-Unis une plainte a été déposée contre Open AI, la maison mère de ChatGPT, après le suicide d'un adolescent.

Le succès international de la série Netflix « Adolescence », qui explore l'influence des réseaux sociaux masculinistes sur les jeunes garçons, avec toutes leurs conséquences familiales et sociales a conduit l'ex Ministre de l'Education Elisabeth Borne à en retenir 4 séquences comme support pédagogique pour des séances de sensibilisation scolaires.

Mais comme la sensibilisation ne suffit pas, on multiplie les nouveaux outils de surveillance. Face à la montée des agressions violentes en milieu scolaire, entre élèves ou contre des personnels, la question de l'utilité des portiques de sécurité à l'entrée des établissements revient sur la table. Leur coût s'élève à 100.000 euros par établissement : c'est beaucoup moins cher que d'embaucher des pions, des infirmières et des pysychologues !

De plus, le filtrage à l'entrée évite les intrusions extérieures mais pas l'introduction d'une arme dans le lycée. Alors en région Rhône-Alpes après avoir installé des centaines de portiques de sécurité à l'entrée des lycées ces dernières années, la collectivité de Laurent Wauquiez a testé, le lundi 1er septembre, un scanner corporel similaire à ceux utilisés dans les aéroports. Avec l'espoir de pouvoir y greffer de la vidéosurveillance algorithmique et des détecteurs à ondes millimétriques, plus performants.

Il y a toujours quelque chose de navrant à compter d'abord sur la technologie pour assurer la transmission du savoir. N'est-ce pas encore plus choquant de compter sur les outils de surveillance pour assurer le respect de la loi et du vivre -ensemble, qui sont l'un des fondements de l'école républicaine ?

## **REFERENCES**

Fiona Fondelot, « Sensibiliser avec NetFlix ? », lettre cult.news, 11-06-2025.

Hubert Guillaud, « La crise des chatbots compagnons », lettre *Dans les algorithmes*, 25-09-2025.

Violaine Morin, « Pourquoi le dispositif 'portable en pause' a été (largement) ignoré », *Le Monde*, 17-09-2025.

Mathieu Périsse, « Scanners au lycée : la région Rhône-Alpes poursuit sa surenchère », *Mediacités*, 02-09-2025.